

## Danke Karlsruhe

Pas besoin pour les lecteurs de la lettre de Convaincre de détailler l'enchaînement des événements depuis la publication le 5 mai de l'arrêt de la cour constitutionnelle allemande de Karlsruhe demandant des explications à la BCE, foulant en même temps aux pieds son indépendance et le rôle juridique suprême de la cour de justice européenne.

Il aura fallu la conjonction de ce tsunami et de celui de la crise sanitaire devenu la pire crise économique et sociale depuis un siècle pour abattre les murailles du dogme de l'équilibre budgétaire allemand et d'une conception de la solidarité plus proche de la séparation de biens que d'une communauté même réduite aux acquêts.

Le pilier financier avec ce qu'il comporte de mutualisation, d'emprunt et de responsabilité en fonction de la richesse respective, constitue en soi une rupture épistémologique dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences. Mais la proposition franco-allemande ne s'arrête pas là : proposition d'une Europe de la santé, proposition d'un conditionnement écologique aux aides aux entreprises ainsi qu'un renforcement du green deal, et, toute petite cerise sur le gâteau (c'est le temps des cerises...), remplacement de la doctrine de l'absolue concurrence par une doctrine de la souveraineté européenne en matière industrielle, la vraie question de concurrence n'étant pas d'abord intra-européenne, mais avec la Chine et les États-Unis, grands défenseurs verbaux de la concurrence. La guerre de mouvement... enfin !

Cela donne le tournis, on se pince pour vérifier qu'on ne rêve pas, mais non, c'est vrai, bien qu'encore une proposition. Alors aujourd'hui ne boudons pas notre plaisir, levons nos verres, pourquoi pas pour une fois de vin du Rhin, et chantons « Heureuse faute qui nous valut un telle rédemption ! » sur l'air de l'hymne à la joie bien entendu.